

PERSONNES ÂGÉES



Personnes âgées dans la population haut-normande

Les résultats du recensement de la population ont confirmé le vieillissement de la population. Ce phénomène résulte de la baisse de la fécondité depuis le début des années 70 et est accentué par l'augmentation importante de la durée de la vie, elle-même liée à la baisse de la mortalité aux grands âges. En 1962, la population de 75 ans et plus s'élevait à 2,3 millions de personnes (4,9% de la population totale française), elle atteint en 2007 plus de 5,2 millions soit 8,5 % de la population totale.

La Haute-Normandie est une région moins âgée comparativement à la France métropolitaine, présentant une proportion de personnes âgées de 75 ans et plus de 7,9 %. Dans les départements, l'Eure compte proportionnellement moins de personnes âgées de 75 ans et plus que la Seine-Maritime (respectivement 7,3% et 8,1%).

	Haute-Normandie			France métropolitaine								
	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%
65-74 ans	62 679	7,1	77 607	8,3	140 286	7,7	2 301 010	7,7	2 736 856	8,6	5 037 866	8,2
75-84 ans	41 107	4,7	66 365	7,1	107 472	5,9	1 542 632	5,2	2 405 516	7,6	3 948 148	6,4
85 ans et plus	9 754	1,1	26 069	2,8	35 823	2,0	377 936	1,3	934 112	2,9	1 312 048	2,1
65 ans et plus	113 540	12,9	170 041	18,1	283 581	15,6	4 221 578	14,2	6 076 484	19,2	10 298 062	16,8

	Eure			Seine-Maritime								
	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%
65-74 ans	19 879	7,1	22 954	7,9	42 833	7,5	42 800	7,2	54 653	8,5	97 453	7,8
75-84 ans	12 508	4,5	19 050	6,5	31 558	5,5	28 599	4,8	47 315	7,3	75 914	6,1
85 ans et plus	2 850	1,0	7 595	2,6	10 445	1,8	6 904	1,2	18 474	2,9	25 378	2,0
65 ans et plus	35 237	12,6	49 599	17,0	84 836	14,8	78 303	13,1	120 442	18,6	198 745	16,0

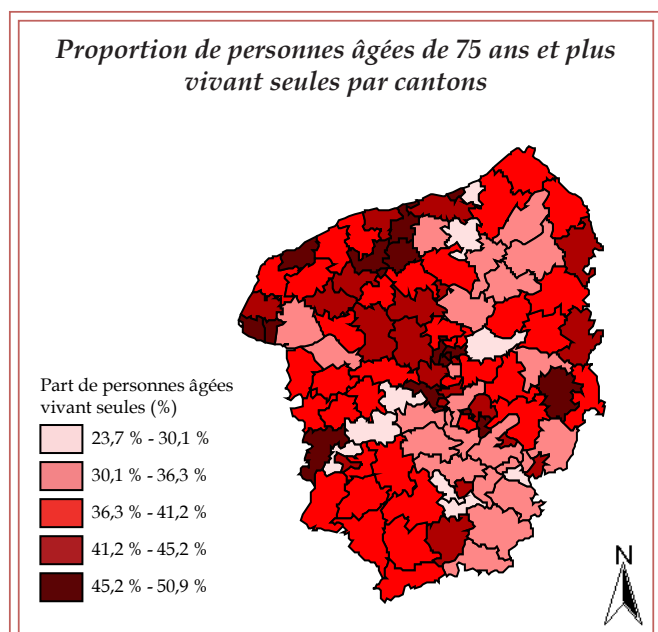
Source : Insee - Recensement de la population 2007
Proportions calculées sur l'ensemble de la population

Unités : nombre, %
Année de référence : 2007

Population âgée vivant seule

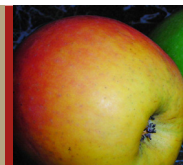
Si la Haute-Normandie présente une proportion de personnes âgées moins élevée que celle observée en France métropolitaine, cette population vit davantage seule. En effet, 41,6 % des personnes âgées de 75 ans et plus domiciliées en Haute-Normandie vivent seules à leur domicile contre 39,0 % en France métropolitaine.

La part des personnes âgées vivant seules s'échelonne, sur le plan cantonal, de 23,7 % dans le canton de Dieppe-Est à plus de la moitié des personnes âgées de 75 ans et plus domiciliées dans les cantons de Maromme (50,5 %), de Ourville-en-Caux (50,6 %) et de Doudeville (50,9 %).



Source : Insee - RP 2007

Unité : %
Année de référence : 2007



Dépenses et Aides financées par les Conseils Généraux

L'aide sociale garantit aux personnes qui se trouvent dans l'incapacité d'assurer leur propre subsistance les moyens de subvenir à leur besoins. Les dépenses d'aide sociale prises en charge par les départements sont de quatre ordres : l'aide sociale aux personnes âgées, l'aide sociale aux personnes handicapées, l'aide sociale à l'enfance et les dépenses liées au Revenu de solidarité active (RSA).

En 2008, les Conseils Généraux de France métropolitaine ont dépensé au titre de l'aide sociale aux personnes âgées plus de 7,2 milliards d'euros bruts. Ces dépenses qui représentent un peu moins d'un quart du total des dépenses brutes au titre de l'aide sociale ont fortement augmenté depuis 2001 en raison de la mise en application de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Cette dernière représente les deux-tiers des dépenses d'aide sociale aux personnes âgées.

Les Conseils Généraux de Haute-Normandie ont dépensé plus de 225 millions d'euros bruts au titre de l'aide sociale aux personnes âgées (près des trois-quarts de ces dépenses sont imputées au Conseil Général de la Seine-Maritime). Les dépenses liées à l'APA sont moins prépondérantes dans le budget de l'Eure, représentant 62 % du total des dépenses d'aide sociale au titre des personnes âgées contre 68 % en Seine-Maritime. A l'inverse, les dépenses versées pour l'hébergement en établissement hors APA sont proportionnellement moins importantes dans le département de la Seine-Maritime (28 % vs 33 % dans l'Eure).

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine ^(e)
APA	32 581 000	117 267 000	149 848 000	4 747 342 401
<i>A domicile</i>	22 758 000	84 259 000	107 017 000	3 044 297 401
<i>En établissement</i>	9 823 000	33 008 000	42 831 000	1 703 045 000
Aide à domicile (hors APA et ACTP)	828 000	2 779 000	3 607 000	159 052 599
Accueil familial	205 000	236 000	441 000	11 892 000
ACTP des personnes âgées de 60 ans et plus	1 068 000	2 598 000	3 666 000	116 000 000
PCH des personnes âgées de 60 ans et plus	533 000	1 332 000	1 865 000	80 000 000
Hébergement en établissement (hors APA)	17 416 000	48 151 000	65 567 000	2 033 536 000
Total aide à domicile	24 654 000	89 636 000	114 290 000	3 319 350 000
Total prise en charge en établissement	27 239 000	81 159 000	108 398 000	3 736 581 000
Total accueil familial	205 000	236 000	441 000	11 892 000

Sources : Conseils Généraux, Drees

^(e) Estimations Drees

Unité : Montant brut en euros

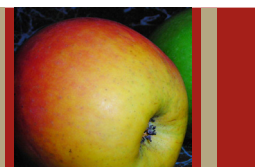
Année de référence : 31/12/2008

Note explicative : Les dépenses liées à l'allocation compensatrice des personnes âgées de plus de 60 ans sont désormais comptabilisées par les Conseils Généraux dans le chapitre Personnes âgées.

APA : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est une prestation en nature attribuée aux personnes âgées en perte d'autonomie en vue de solvabiliser les besoins préconisés dans un plan d'aide personnalisée élaboré par une équipe médico-sociale.

L'APA peut être versée directement au bénéficiaire ou aux structures professionnelles (services d'aides à domicile, établissements...) mettant en oeuvre ce plan d'aide.

Ses modalités ont été revues par un décret paru au J.O. (Journal Officiel) le 29 mars 2003, avec une entrée en vigueur le 1er avril 2003.



Bénéficiaires des aides financées par les Conseils Généraux

Fin 2008, plus d'1,2 millions de personnes ont bénéficié d'une prise en charge au titre de l'aide sociale départementale aux personnes âgées en France métropolitaine. Près de 87 % de ces personnes sont bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), représentant ainsi 82,4 bénéficiaires pour 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus. En Haute-Normandie, 87,5 personnes pour 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus bénéficient de l'APA (65,6 dans l'Eure et 97,0 en Seine-Maritime).

Plus de la moitié (56,0 %) des bénéficiaires d'une aide sociale départementale en France métropolitaine le sont au titre d'une aide aux personnes âgées à domicile (aides ménagères, APA, ACTP* et PCH**). En Haute-Normandie, 62,5 % des bénéficiaires sont dans cette situation (57,7 % dans l'Eure et 64,0 % en Seine-Maritime).

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Aides aux personnes âgées à domicile	4 954	18 245	23 199	701 441
Aides ménagères / Auxiliaires de vie	96	401	497	2 237
Allocation personnalisée d'autonomie	4 576	17 297	21 873	669 908
ACTP des personnes âgées de 60 ans et plus	171	377	548	17 808
Prestation de compensation du handicap	111	170	281	11 488
Aides aux personnes âgées en établissement	3 627	10 285	13 912	552 871
Accueil en établissement au titre de l'ASH	723	2 455	3 178	115 309
Allocation personnalisée d'autonomie	2 844	7 758	10 602	433 682
ACTP des personnes âgées de 60 ans et plus	23	49	72	2 246
Prestation de compensation du handicap	1	2	3	143
Accueil chez des particuliers	36	21	57	1 491
Nombre total de bénéficiaires de l'APA	7 420	25 055	32 475	1 103 590
<i>Bénéficiaires pour 1 000 personnes ⁽¹⁾</i>	<i>65,6</i>	<i>97,0</i>	<i>87,5</i>	<i>82,4</i>
Nombre total de bénéficiaires d'une aide sociale aux personnes âgées	8 581	28 530	37 111	1 254 312
<i>Bénéficiaires pour 1 000 personnes ⁽¹⁾</i>	<i>75,9</i>	<i>110,5</i>	<i>100,0</i>	<i>93,6</i>

Sources : Conseils Généraux, Drees, Insee - RP2007

Unités : Nombre, Taux pour 1 000

Année de référence : 31/12/2008

⁽¹⁾ Taux pour 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus

^(e) Estimations Drees

Note explicative : Les allocataires de l'allocation compensatrice âgés de plus de 60 ans sont désormais comptabilisés par les Conseils Généraux dans le chapitre Personnes âgées.

***ACTP** : L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) est une prestation versée par le conseil général. Elle est destinée aux personnes handicapées dont le taux d'incapacité, reconnu par la CDAPH, est au moins de 80 % et qui ont besoin de l'aide d'une autre personne pour les actes essentiels de la vie (par exemple : se laver, marcher, s'habiller). Le dispositif de l'ACTP est remplacé par celui de la PCH, en vigueur au 1er janvier 2006. Cependant, les personnes admises au bénéfice de l'ACTP avant cette date pourront continuer à la percevoir, tant qu'elles en rempliront les conditions d'attribution et qu'elles en exprimeront le choix, à chaque renouvellement des droits.

****PCH** : Mise en place en 2006, la prestation de compensation (PCH) est versée par les conseils généraux aux personnes handicapées, qu'elles vivent à leur domicile ou qu'elles résident en établissement. C'est une aide personnalisée, visant à financer les besoins de compensation des personnes au regard de leur projet de vie. Elle concerne les aides humaines, les aides techniques et matérielles (par exemple : aménagement du logement et du véhicule), les aides animalières. Peuvent en bénéficier les personnes reconnues éligibles à la PCH par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



Hébergement des personnes âgées

Avec plus de 24 000 places autorisées dans les différentes structures d'hébergement permanent ou temporaire, la région dispose d'un taux d'équipement de 167,8 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus au 09/08/2010. Le département de la Seine-Maritime qui présente un taux d'équipement global en structures d'hébergement pour personnes âgées élevé est toutefois moins bien doté en lits médicalisés que l'Eure (respectivement 112,2 contre 121,6 pour 1 000). De même, l'Eure possède par rapport à la Seine-Maritime un taux de places de services de soins à domicile supérieur (respectivement 20,9 contre 17,5 pour 1 000).

		Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Hébergement permanent	Maison de retraite			
	- Nombre d'établissements	49	113	162
	- Nombre de lits	4 948	10 829	15 777
	dont section de cure médicale	0	0	0
	dont lits EHPAD	4 930	10 717	15 647
	Logement foyer			
- Nombre d'établissements	34	122	156	
- Nombre de logements	1 801	6 277	8 078	
dont section de cure médicale	5	20	25	
Hébergement temporaire	- Nombre de lits	54	147	201
Centre d'accueil de jour	- Nombre de places	15	9	24
Services de Soins Infirmiers à Domicile	- Nombre de services	18	36	54
	- Nombre de places	879	1 774	2 653
Service Polyvalent Aide et Soins A Domicile	- Nombre de services	0	4	4
	- Nombre de places	0	400	400
Soins de Longue Durée	- Nombre de lits	172	630	802
Taux d'équipement en structures d'hébergement pour personnes âgées ⁽¹⁾		162,0	170,2	167,8
Taux d'équipement en places de services de soins à domicile		20,9	17,5	18,5
Taux d'équipement en lits médicalisés ⁽²⁾		121,6	112,2	115,0

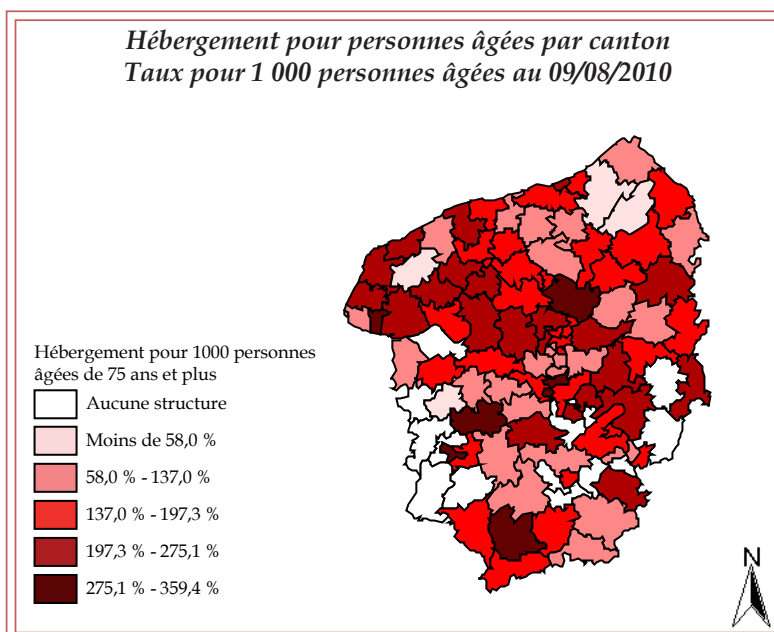
Sources : Drass, Ddass, Insee - RP 2007

Unités : Nombre, Taux p. 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus
Année de référence : 09/08/2010

(1) Lits de maison de retraite, logements de logements-foyers et lits d'hébergement temporaire.

(2) Lits de section de cure médicale en maison de retraite et logements-foyers, lits d'EHPAD, lits de soins de longue durée.

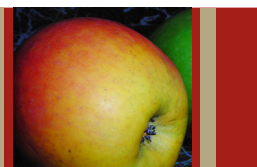
14 cantons disposent d'une capacité d'hébergement pour personnes âgées nulle. Ces capacités s'échelonnent ensuite, sur le plan cantonal de 41,0 places pour 1 000 personnes âgées domiciliées dans le canton de Londinières à 359,4 pour 1 000 dans celui de Clères, tous deux dans le département de Seine-Maritime. Celui-ci présente un nombre important de cantons bien dotés en hébergement pour personnes âgées, situés du Pays Caux-Vallée-de-Seine à l'agglomération rouennaise. Concernant l'Eure, les forts taux d'hébergement pour personnes âgées sont davantage dispersés dans le département.



Sources : Drass, Ddass, Insee

Année de référence : 09/08/2010

Unité : Taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus



Tableaux récapitulatifs par cantons

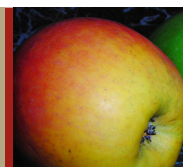
Département de l'Eure

Cantons	% de personnes âgées de 85 ans et plus (RP 2006)	Taux d'hébergement pour personnes âgées (09/08/2010)	Taux d'équipement en places de SSIAD et SPASAD* (09/08/2010)	Taux d'équipement en lits médicalisés (09/08/2010)
Amfreville-la-Campagne	1,0	102,8	0,0	102,8
Les Andelys	1,5	203,7	30,6	142,5
Beaumesnil	1,5	0,0	0,0	0,0
Beaumont-le-Roger	1,9	107,5	0,0	59,8
Bernay-Ouest	1,3	0,0	0,0	0,0
Beuzeville	2,0	79,6	0,0	79,6
Bourgtheroulde-Infreville	1,3	115,9	0,0	0,0
Breteuil	2,8	324,3	47,1	276,2
Brionne	2,6	337,7	0,0	315,3
Brogie	1,8	0,0	0,0	0,0
Conches-en-Ouche	1,7	127,0	35,0	127,0
Cormeilles	2,1	0,0	0,0	0,0
Damville	1,5	142,9	0,0	0,0
Écos	1,1	0,0	0,0	0,0
Étrépagny	1,3	0,0	0,0	0,0
Évreux-Nord	1,1	81,7	0,0	81,7
Évreux-Sud	0,9	0,0	0,0	0,0
Fleury-sur-Andelle	1,8	248,3	46,1	144,5
Gaillon	1,3	156,6	0,0	0,0
Gisors	2,0	227,2	44,4	175,8
Louviers-Nord	1,2	0,0	0,0	0,0
Lyons-la-Forêt	2,2	156,3	0,0	156,3
Montfort-sur-Risle	2,0	135,1	62,5	94,6
Le Neubourg	2,2	235,8	57,7	206,5
Nonancourt	1,7	97,7	0,0	97,7
Pacy-sur-Eure	2,0	232,1	24,7	214,0
Pont-Audemer	2,5	189,9	34,1	167,0
Pont-de-l'Arche	1,7	185,0	21,4	126,2
Quillebeuf-sur-Seine	1,5	0,0	0,0	0,0
Routot	1,8	179,2	46,4	132,8
Rugles	2,7	186,0	52,4	186,0
Saint-André-de-l'Eure	2,0	137,0	0,0	137,0
Saint-Georges-du-Vièvre	1,9	47,2	0,0	0,0
Thiberville	1,5	0,0	0,0	0,0
Verneuil-sur-Avre	2,3	166,9	41,5	160,2
Vernon-Nord	1,1	104,2	0,0	0,0
Évreux-Est	0,8	0,0	0,0	0,0
Évreux-Ouest	1,7	0,0	0,0	0,0
Louviers-Sud	1,3	0,0	0,0	0,0
Vernon-Sud	0,9	0,0	0,0	0,0
Bernay-Est	2,2	178,8	0,0	178,8
Gaillon-Campagne	1,5	191,6	0,0	191,6
Val-de-Reuil	0,7	208,5	0,0	142,9
Bernay	3,6	320,5	36,1	243,5
Vernon	2,4	196,6	21,5	105,2
Louviers	2,7	251,2	27,3	186,6
Évreux	2,1	191,1	39,2	135,0
Eure	1,8	161,9	20,9	122,8

Sources : DRJSCS, ARS
Insee RP 2007

Unités : %, Taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus
Années de référence : 09/08/2010

* Services de Soins Infirmiers à Domicile et Service Polyvalent Aide et Soins A Domicile



Département de la Seine-Maritime

Cantons	% de personnes âgées de 85 ans et plus (RP 2006)	Taux d'hébergement pour personnes âgées (09/08/2010)	Taux d'équipement en places de SSIAD et SPASAD* (09/08/2010)	Taux d'équipement en lits médicalisés (09/08/2010)
Argueil	1,8	135,3	0,0	135,3
Aumale	2,5	126,0	20,3	126,0
Bacqueville-en-Caux	2,2	131,8	49,2	83,7
Bellencombre	2,5	181,5	0,0	101,4
Blangy-sur-Bresle	2,6	152,7	46,0	152,7
Bolbec	1,7	235,0	29,8	119,7
Boos	1,7	109,0	19,8	72,3
Buchy	1,3	109,4	0,0	109,4
Cany-Barville	2,3	244,2	0,0	195,1
Caudebec-en-Caux	1,9	223,7	0,0	147,9
Clères	1,6	359,4	29,9	278,3
Criquetot-l'Esneval	2,0	209,2	36,2	154,9
Darnétal	1,9	262,4	35,6	240,3
Dieppe-Est	1,9	165,9	0,0	165,9
Doudeville	1,7	150,3	0,0	63,9
Duclair	1,5	204,2	30,0	62,9
Elbeuf	2,0	194,0	28,8	103,7
Envermeu	1,7	58,0	31,0	26,3
Eu	2,1	118,5	21,6	101,9
Fauville-en-Caux	2,1	275,1	48,9	180,2
Fécamp	2,4	236,7	28,9	132,0
Fontaine-le-Dun	1,5	72,1	0,0	0,0
Forges-les-Eaux	2,9	209,7	33,6	177,9
Goderville	1,3	45,9	0,0	0,0
Gournay-en-Bray	2,6	197,3	43,1	145,7
Grand-Couronne	1,1	100,7	0,0	17,6
Lillebonne	1,6	155,6	29,0	89,6
Londinières	2,5	41,0	0,0	0,0
Longueville-sur-Scie	1,9	132,5	51,7	132,5
Maromme	1,8	206,9	0,0	87,3
Montivilliers	1,1	209,0	0,0	99,7
Neufchâtel-en-Bray	2,6	187,9	25,4	149,9
Offranville	1,5	169,3	0,0	63,3
Ourville-en-Caux	1,3	189,3	0,0	0,0
Pavilly	1,6	188,8	35,3	117,1
Saint-Romain-de-Colbosc	1,6	228,9	20,4	207,7
Saint-Saëns	2,0	165,9	46,5	165,9
Saint-Valery-en-Caux	2,4	162,7	83,1	111,6
Tôtes	1,7	130,6	0,0	49,4
Valmont	2,0	116,1	0,0	116,1
Yerville	1,5	184,5	72,8	105,2
Yvetot	1,8	243,1	24,0	168,1
Le Havre 6e Canton	2,5	95,0	0,0	95,0
Bois-Guillaume	3,1	155,5	0,0	107,0
Caudebec-lès-Elbeuf	2,1	335,3	0,0	193,0
Gonfreville-l'Orcher	1,3	282,6	55,9	52,6
Mont-Saint-Aignan	2,9	177,6	46,5	126,8
Notre-Dame-de-Bondeville	1,4	260,2	0,0	74,2
Le Petit-Quevilly	1,7	123,3	38,3	160,3
Oissel	1,9	67,3	0,0	168,4
Sotteville-lès-Rouen	3,4	180,2	12,2	112,5
Saint-Étienne-du-Rouvray	1,8	109,8	13,6	92,1
Le Grand-Quevilly	2,2	65,5	0,0	39,4
Dieppe	3,0	212,3	25,7	149,0
Le Havre	2,3	124,4	19,9	97,0
Rouen	2,3	175,1	27,8	121,4
Seine-Maritime	2,0	170,3	21,5	113,7

Sources : DRJSCS, ARS
Insee RP 2007

Unités : %, Taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus
Années de référence : 09/08/2010

* Services de Soins Infirmiers à Domicile et Service Polyvalent Aide et Soins A Domicile

